



ENTRE MENSONGES ET MAUVAISE FOI

Ce mercredi nous étions conviés à participer au CSA local avec l'ensemble des représentants syndicaux et ceux de l'administration

Après avoir reçu l'ordre jour et envoyé des mails pour ajouter un sujet essentiel pour nous, l'effectif au CD de Montmédy.

Aucune discussion ne fut possible dû au fait que le directeur n'est pas ouvert au dialogue, nous ne vous apprenons rien cela fait des mois que vous le constatez et le subissez.

Il a même été contre les consignes émanant de la DI sur la construction des services et ce malgré nos alertes.

- 5 équipes au lieu de lieu 6
- 12 agents au lieu de 13 (Voir Charte des temps de 2021)
 - 8 agents de nuit au lieu de 10
- Création de brigade PEP/PCI alors que cela n'est plus autorisé
 - Démarrage d'un mois avec 28 Heures supplémentaires
 - 1 Seul RH après une nuit
 - Aucun rappel de programmé
 - 4 jours de travail de suite

Un travail catastrophique a ainsi été réalisé et ce sans pouvoir en discuter concrètement comme pour le passage à la boule à 2 mois (demandé par FO au CSA du mois de mars) qu'il impose au mois de janvier de quel droit, **celui de roi de Montmédy.**

Malgré ce que les sirènes vous chantent et la plupart du temps ceux-ci ne sont pas en roulement, ce service programmé vous amènera à la catastrophe.

Monsieur Le Directeur, en 2026, vous devrez convier FO à toutes les réunions tels que le conseil d'évaluation ou les groupes de travail. Et comme évoqué lors du CSA, FO Justice NE DOIT PAS AVOIR UN TRAITEMENT PARTICULIER PAS D'ASA 15 alors que l'autre OS en bénéficie....

CAMARADE MONTMEDIENS, tenez-vous prêts à bientôt passer à l'action si rien ne change, FO JUSTICE sera à vos côtés.

Le bureau régional
Le 09/10/2025